

Schulen & Kurse = Écoles & cours

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **14 (1938-1939)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5) Le soluzioni giudicate migliori, con quella dell'ufficiale istruttore, saranno pubblicate sul nostro giornale come pure i nomi di quei sott'ufficiali che pur avendo risolto il problema in modo diverso, la soluzione loro è tuttavia interessante.



Rekrutenschulen.

Genietruppe vom 6. März—3. Juni (F.Sap. 1., 2. und 4. Div.), Brugg.

Offiziersschule

der Traintruppe vom 13. März—13. Mai, Thun.

Schießkurse.

Artillerie für Leutnants vom 20. März—1. April, Bière.
für Oberleutnants vom 5.—17. März, Bière.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 6. März—1. April, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Sanität vom 27. März—27. April, Basel.

Wiederholungskurse.

1. Division. Geb.Inf.Rgt. 7 vom 13. März—1. April.
Art.Abt. 2 vom 13. März—1. April.
Sap.Bat. 1 vom 13. März—1. April.
Geb.San.Kp. III/1 vom 13. März—1. April.
2. Division. Mot.Mitr.Kp. 3 vom 6.—25. März.
4. Division. Füs.Bat. 23 vom 13. März—1. April.
S.Bat. 5 vom 13. März—1. April.
F.Bttr. 29 vom 27. Febr.—18. März.
5. Division. Inf.Rgt. 4 vom 6.—25. März.
Füs.Bat. 58, 59 und 60 vom 13. März—1. April.
Rdf.Kp. 25 vom 13. März—1. April.
Mot. Ik.Kp. 25 vom 13. März—1. April.
F.Art.Abt. 15 vom 6.—25. März.
Art.Beob.Kp. 5 vom 27. Febr.—18. März.
Sap.Bat. 5 vom 13. März—1. April.
San.Kp. I/5 vom 6.—25. März.
9. Division. Art.Beob.Kp. 9 vom 27. Febr.—18. März.
Geb.-Br. 11. Geb.Inf.Kp. II/35 vom 6.—25. März.
6. Division. Inf.Rgt. 25 vom 13. März—1. April.
Sch.Mot.Kan.Abt. 6 vom 13. März—1. April.
Art.Beob.Kp. 6 vom 17. März—5. April.
Sap.Bat. 6. Stabs.Kp. vom 13. März—1. April.
8. Division. Art.Beob.Kp. 8 vom 17. März—5. April.
- Armeetruppen. Mi.Kp. 1 vom 13. März—1. April.
Bk.Kp. 1 vom 13. März—1. April.
Geb.Tr.Kol. V/5 vom 20. März—8. April.
- Territorialtruppen. Ter.Rgt. 74 (Bat. 130 und 131) vom 27. März bis 1. April.

Une campagne pour la défense spirituelle du pays

Une mystique pour la jeunesse suisse

Un infatigable animateur de la section fribourgeoise de la Fédération patriotique suisse, M. Louis Gauthier, vient de grouper quelques suggestions en vue d'une campagne nationale pour la défense spirituelle du pays. On pourrait aussi considérer ces suggestions comme des éléments d'une mystique de la jeunesse suisse, dont le besoin se fait sentir de plus en plus, que la Jeunesse conservatrice suisse appelle de ses vœux et souhaite réaliser par ses efforts.

1. Le Salut du drapeau.

Dans toutes les écoles du pays, la matinée du 1^{er} août doit être consacrée uniquement à la glorification des faits marquants de notre histoire nationale. On saisira la circonstance pour parler des origines de notre drapeau, ce qu'il symbolise aux yeux des Suisses et l'obligation que nous avons de toujours nous découvrir sur son passage. Le salut au drapeau est la première manifestation extérieure du patriotisme, et, pour tout Suisse qui a eu l'occasion de vivre à l'étranger, il est

affligeant de constater le peu d'éducation de ses compatriotes à l'égard de l'emblème de la patrie. Mis en honneur pendant les périodes de la mobilisation, l'hommage au drapeau tend de nouveau à disparaître.

2. L'Hymne national.

La Fédération patriotique suisse doit s'occuper de faire décider, une fois pour toutes, *quel est notre hymne national!* Est-ce « O monts indépendants » (musique identique au « God save the King ») ou le majestueux cantique de Zwissig: « Sur nos monts, quand le soleil »?

Cette question mise au point, il faudrait faire campagne pour que notre hymne national ne fût plus « mis à toutes les sauces » et qu'il disparaisse des partitions musicales où il figure avec des airs de valse et dans des pots pourris.

3. Un chef des sports.

Il faudrait avoir, à la tête de tous les sports pratiqués en Suisse, une personnalité responsable, par exemple, un officier de notre armée, qui serait un animateur et qui coordonnerait les efforts de nos sportifs dans le sens même d'une émulation nationale. Nous verrions quelque chose comme le ministère de l'Education nationale en France, le « Dopolavoro » en Italie et la « Kraft durch Freude » en Allemagne.

4. Littérature, bibliothèque, etc.

Il serait indispensable de mettre à la portée de la jeunesse des établissements primaires, secondaires et supérieurs d'éducation des ouvrages d'auteurs suisses; de remplacer quelquefois les feuilletons insipides et « à l'eau de rose » de nos journaux par des récits de notre vie nationale, récits qui nous reporteraient aux temps héroïques de notre histoire. Nous pensons aux écrivains Gottfried Keller, Jérémias Gotthelf, Karl Spitteler, Gonzague de Reynold, Gos, Fæsy, Willy Prestre et tant d'autres.

En multipliant ces bibliothèques scolaires, circulantes, nous ferions œuvre doublement nationale; non seulement nous donnerions à la jeunesse une nourriture spirituelle essentiellement suisse, la fierté de notre passé, mais aussi nous permettrions à nos écrivains suisses de vivre sans avoir recours à des maisons d'édition étrangères.

5. Cinémas, radio.

Toutes les semaines, on devrait pouvoir faire figurer aux actualités de nos cinémas des paysages de notre beau pays, la vie saine de nos campagnards, nos industries nationales, nos métiers, les manifestations patriotiques qui se déroulent chaque année, si nombreuses chez nous, les défilés et les manœuvres de nos milices. (Folklore.)

Ces visions flatteraient non seulement notre amour-propre national, mais seraient un stimulant pour notre tourisme.

A cet égard, on est en droit d'attendre de la Chambre suisse du cinéma, qui vient d'être créée, ainsi que de la radio suisse, qui n'a pas encore donné dans ce sens tout ce qu'elle peut et doit donner, d'indispensables réalisations.

6. Esprit chrétien.

Dans toutes les églises et les temples du pays, à la fin des offices, une brève prière devrait être dite pour la patrie. Il est inutile d'insister sur la nécessité et le sens profond de telles prières. La méditation qui les accompagnerait provoquerait une cohésion encore plus grande entre tous les fidèles; l'amour de la patrie aurait un sens plus grave et plus réfléchi; nous vivrions